



AVIS AUX MEMBRES DE LA CECA

PORTANT PROROGATION DU DELAI D'APPEL A CANDIDATURES DES NOUVEAUX MEMBRES DES ORGANES

Mesdames, Messieurs,

Vu l'avis aux membres du 22 avril 2022 relatif à l'appel à candidature des nouveaux membres des organes, le Président du Conseil d'Administration porte à la connaissance de tous les membres de la coopérative **désireux de postuler un poste dans un organe de ladite coopérative** qu'ils ont la possibilité de déposer leur candidature au **plus tard le Vendredi le 03 juin 2022 à 17h30 dans toutes les agences de la CECA.**

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation mentionnant l'organe dans lequel le candidat veut postuler un poste;
- Une copie légalisée du certificat de nationalité togolaise ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une copie de l'extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie du curriculum vitae
- Une liste des personnes liées (*père, mère, époux (es), enfants etc.....*)

Dans l'attente du recueil de vos candidatures, recevez, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos considérations distinguées.

Fait à Lomé, le 26 mai 2022

Le Président du Conseil d'Administration

Foly TEKO-ADOKPO

